

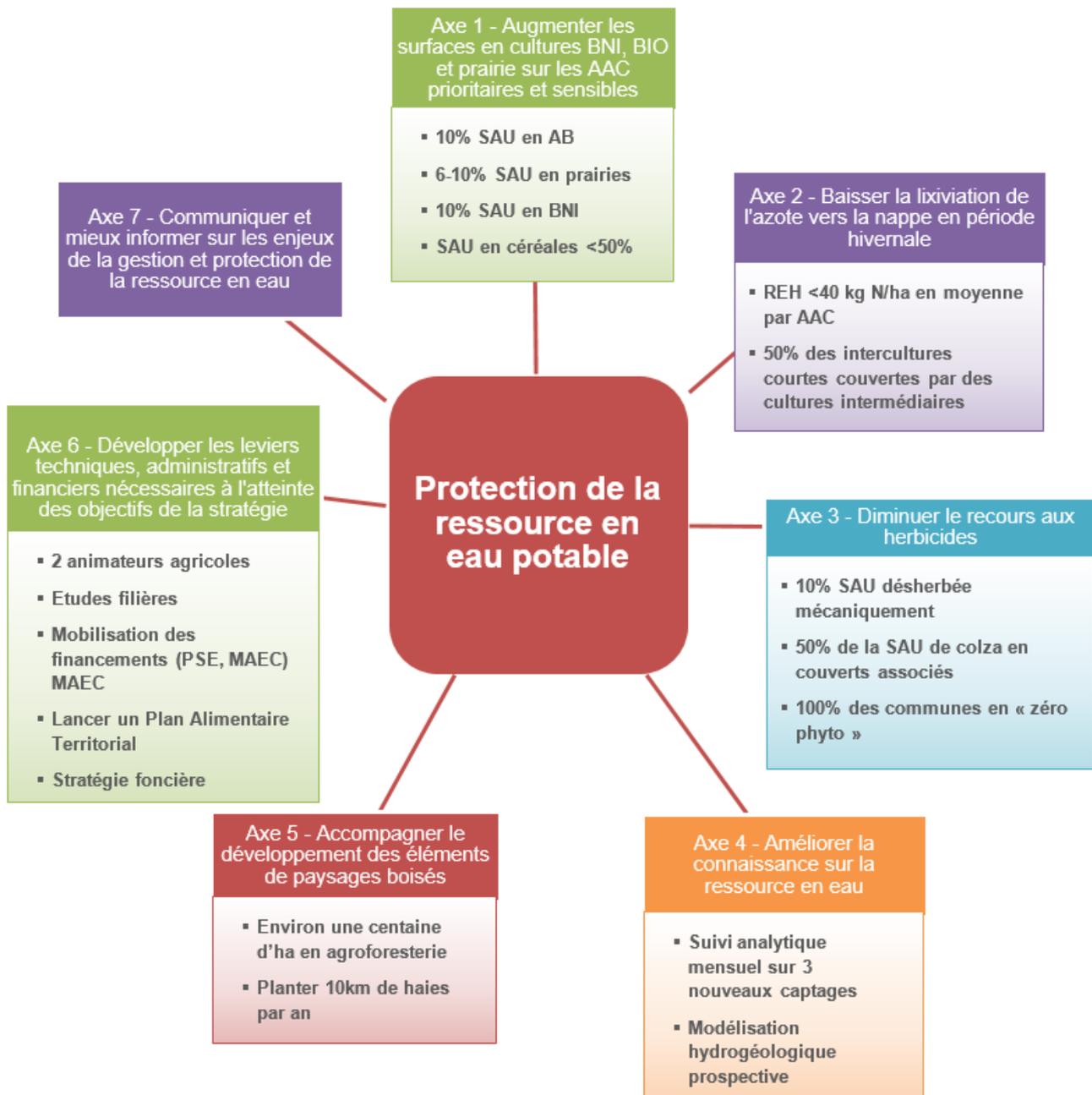
Stratégie de gestion et de préservation de la ressource en eau

2021-2030

EVREUX PORTES DE NORMANDIE

La collectivité exploite la nappe d'eau souterraine pour l'alimentation en eau potable des populations. Cette ressource en eau, impactée par des pollutions d'origine agricole, fait l'objet de mesures de protection sur les Aires d'Alimentations des Captages (AAC) les plus stratégiques. Pour diminuer la concentration des nitrates et des produits phytosanitaires dans la nappe d'eau, les actions portent principalement sur les changements des pratiques agricoles. La collectivité est légitime pour accompagner cette évolution au titre du décret n° 2020-1762 du 30 décembre 2020 relatif à la contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau.

UNE STRATEGIE EN 7 AXES THEMATIQUES ET 21 ACTIONS





Cet icône signifie que la mesure proposée contribue également à l'enjeu du réchauffement climatique, soit pas captation du carbone par la végétation et/ou les sols, soit par adaptation au changement climatique, inéluctable, en rendant plus résiliente et plus locale l'agriculture du territoire.



AXE 1

AUGMENTER LES SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB), EN CULTURES A BAS NIVEAU D'INTRANTS (BNI), ET EN PRAIRIES

1. Soutenir la conversion en Agriculture Biologique 
2. Augmenter les surfaces en herbes/prairies (zones de dilution) 
3. Allonger les rotations pour diversifier les cultures et pour introduire des cultures à Bas Niveaux d'Intrants (chanvre, sarrasin, luzerne, sainfoin, miscanthus...) 

Principaux objectifs de l'axe 1 :

10%

de SAU en agriculture biologique

Etat initial RPG 2019 : environ 2%

Cet objectif correspond à une conversion en agriculture biologique d'une exploitation céréalière de taille moyenne, par an. Pour accompagner cette évolution des exploitations, la collectivité propose des diagnostics techniques et économiques de simulation de conversion, ainsi qu'une surprime à la conversion.

6 à 10%

de SAU en prairie

Etat initial RPG 2019 : environ 3%

L'objectif est dans un premier temps, de maintenir les prairies existantes, pour ensuite les augmenter en priorité dans les périmètres de protections des captages, et dans la vallée du Sec-Iton, zone très vulnérable. Ils y sont observés des pertes des eaux superficielles vers la nappe d'eau souterraine, alimentant directement les captages des coteaux et vallée de l'Iton.

10%

de SAU en cultures à Bas Niveaux d'Intrants

Etat initial : non connu mais très faible

Peu représenté sur le territoire, l'objectif est d'introduire ces productions végétales, nécessitant peu d'intrants azotés et phytosanitaires, à la rotation des exploitations céréalières. Luzerne, sainfoin, chanvre et sarrasin sont les principales cultures BNI.

SAU : Surface Agricole Utile





AXE 2

FAIRE BAISSER LA LIXIVIATION DE L'AZOTE VERS LA NAPPE EN PERIODE HIVERNALE

4. Fixer un Reliquat Entrée Hiver maximum pour limiter la lixiviation des nitrates vers la nappe
5. Développer les couverts végétaux en intercultures courtes 

Principaux objectifs de l'axe 2 :

REH < 40 kg N/ha
en moyenne par AAC

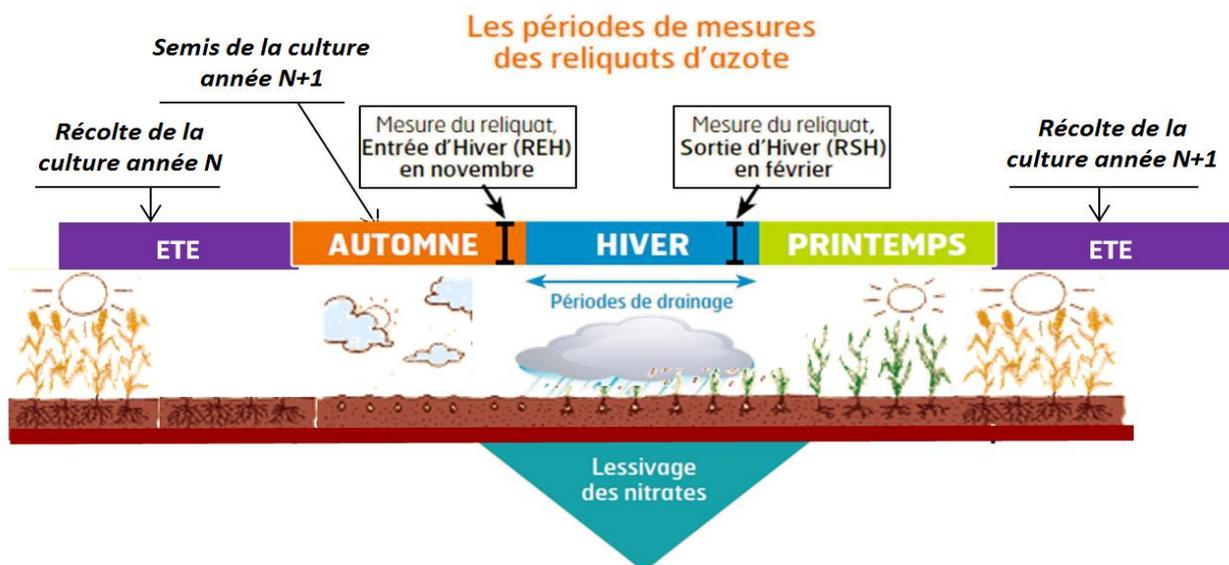
50% de couverts végétaux
en interculture courte

Etat initial sur la campagne 2018-2019 : plus de 70 kgN/ha

Le reliquat entrée hiver (REH) est un indicateur permettant d'estimer le lessivage potentiel de l'azote en période hivernale. L'objectif de 40kgN/ha a été calculé pour limiter la concentration en nitrates < 50 mg/l dans la lame d'eau sous racinaire, alimentant la nappe d'eau souterraine. Un réseau de Reliquats Azotés pilotés par le Département de l'Eure est en œuvre depuis quelques années, pour analyser les données de plusieurs parcelles et comprendre l'impact des successions culturales sur le résultat du REH.

Etat initial non connu, mais faible

La couverture des sols après la moisson, et avant le semis de la culture d'après, a de multiples avantages : réduction du ruissellement, amélioration de la structure du sol et piégeage de l'azote excédentaire. L'une des clés pour diminuer le lessivage de l'azote en période hivernale, est donc l'introduction de couverts en intercultures courtes : repousses de colza, moutarde, radis, trèfle, phacélie, vesce, etc... Pour accompagner cette évolution, la collectivité propose aux agriculteurs de tester gratuitement sur quelques parcelles l'implantation de cultures intermédiaires, sur 2 ans.



AXE 3

FAIRE DIMINUER LE RECOURS AUX HERBICIDES



6. Développer la technique du colza associé pour limiter le recours aux herbicides sur le colza
7. Développer le désherbage mécanique
8. Généraliser le « zéro phyto » dans les communes



AXE 4

AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LA RESSOURCE EN EAU

9. Réaliser un suivi mensuel des eaux brutes des captages les plus stratégiques ou impactés qualitativement
10. Engager une modélisation hydrogéologique prospective permettant de caractériser la vulnérabilité des prélèvements d'eau potable face à la baisse du niveau de la nappe avec le changement climatique 



AXE 5

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES ELEMENTS DE PAYSAGES BOISES

11. Développer l'agroforesterie sur le territoire 
12. Développer les haies bocagères, hydrauliques et coupe-vent 



AXE 6

DEVELOPPER LES LEVIERS TECHNIQUES, ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS NECESSAIRES A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE

13. Affirmer une animation agricole de terrain, experte et fédératrice
14. Participer à la structuration de filières agricoles compatibles avec la qualité de l'eau
15. Mobiliser les leviers financiers d'accompagnement des exploitants pour la mise en œuvre des actions de protection de la ressource en eau (MAEC, PSE, appels à projet...)
16. Construction d'un Projet Alimentaire Territorial à enjeu "eau" affirmé
17. Intégrer la protection des captages dans les documents d'urbanisme
18. Etablir et mettre en œuvre une stratégie foncière pour l'atteinte des objectifs de développement du bio et des prairies



AXE 7

COMMUNIQUER ET MIEUX INFORMER SUR LES ENJEUX DE LA GESTION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

19. Communiquer auprès du monde agricole sur la qualité de l'eau, les pressions agricoles, et l'avancement de la démarche BAC
20. Sensibilisation et mobilisation des acteurs publics et élus sur l'Eau et l'Adaptation au changement climatique 
21. Diffuser auprès du grand public des informations sur les enjeux de l'eau

L'ANIMATION AGRICOLE SUR LES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES



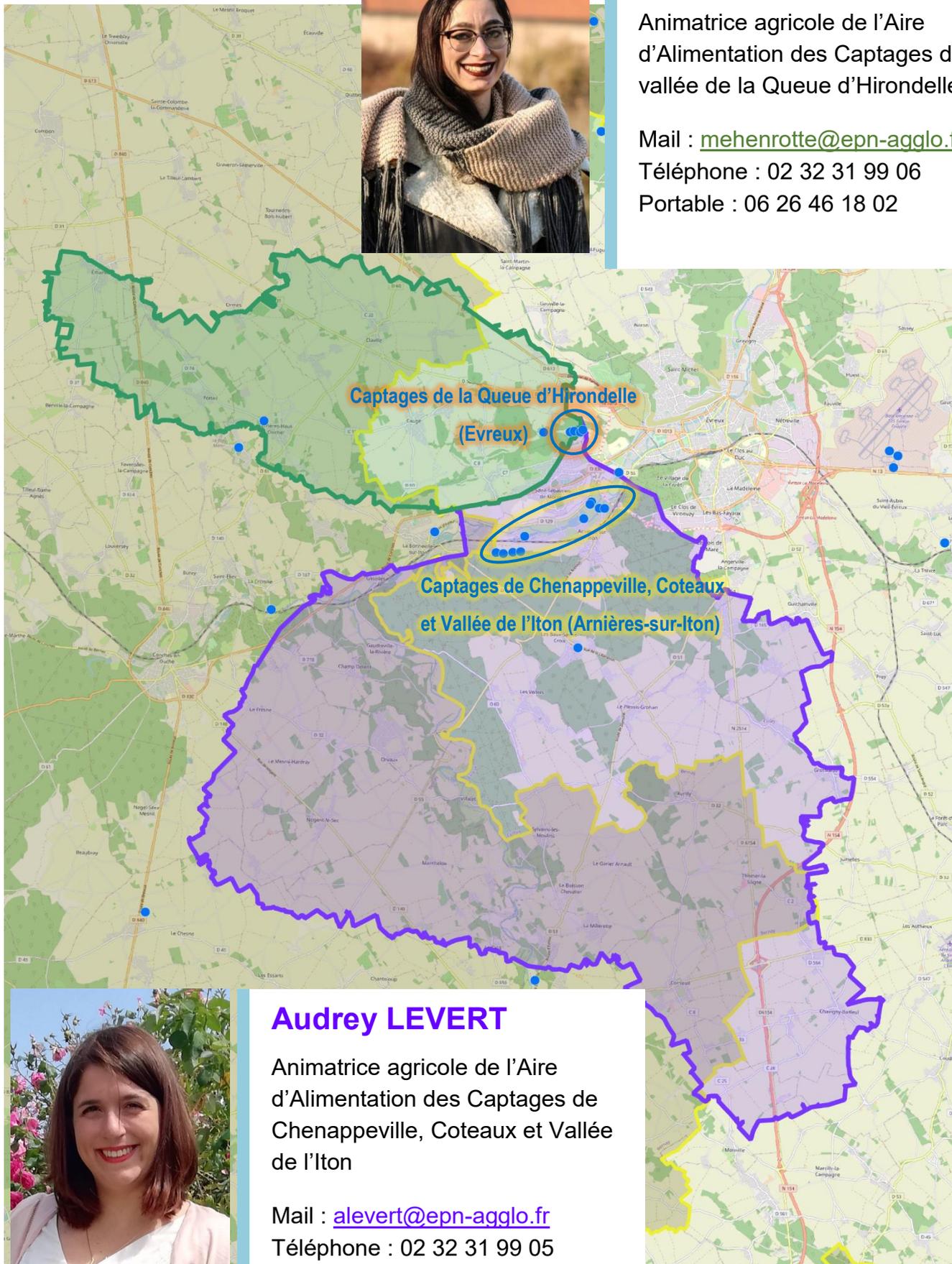
Mary-Eve HENROTTE

Animatrice agricole de l'Aire d'Alimentation des Captages de la vallée de la Queue d'Hirondelle

Mail : mehenrotte@epn-agglo.fr

Téléphone : 02 32 31 99 06

Portable : 06 26 46 18 02



Audrey LEVERT

Animatrice agricole de l'Aire d'Alimentation des Captages de Chenappeville, Coteaux et Vallée de l'Iton

Mail : alevert@epn-agglo.fr

Téléphone : 02 32 31 99 05

Portable : 06 24 72 22 02